



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Académie de LILLE

COLLEGE Bernard CHOCHOY

44 Route Nationale - BP 1
62120 NORRENT FONTES

Tél. : 03 21 02 04 72

Fax : 03 21 66 79 32

E-mail : ce.0620195a@ac-lille.fr

Timbre de l'EPLÉ :

RNE : 0620195A

CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

Entre les soussignés :

Le Recteur, Chancelier des universités de l'Académie de Lille

et

Le Principal / ~~Proviseur~~, représentant le collège / ~~lycée~~ Bernard Chochoy de NORRENT-FONTES

Associant les écoles de : Norrent-Fontes, Ham en Artois, Auchy au Bois, Saint Hilaire Cottes, Quernes, Estrée-Blanche, Lambres, Witernesse, Liettes, Ligny les aires, Mazinghem, Rely, Rombly.

Dans la circonscription de : Béthune 2

- Inscrit dans le programme REP+
- Inscrit dans le programme REP
- hors éducation prioritaire

Ce contrat représente l'engagement de tous les acteurs.

Article 1 : l'objet du contrat

La dynamique de projet mise en place vise à améliorer la cohésion de la communauté éducative, dans son ensemble, notamment à travers le conseil pédagogique, ainsi que la cohérence des interventions des acteurs afin de conduire tous les élèves à la réussite dans un objectif d'équité scolaire.

Le présent contrat définit les objectifs (déclinés en annexe jointe) que l'établissement vise à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et du projet académique. Il mentionne les indicateurs qui permettront d'en apprécier le degré de réalisation.

Article 2 : la collectivité territoriale de rattachement

Le contenu du présent contrat a été communiqué, par l'établissement, à la collectivité territoriale au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration portant sur le projet de contrat.

Article 3 : l'autorité académique

L'autorité académique met à disposition un outil d'accompagnement des EPLE sur l'espace documentaire DIALETAB et accompagne la mise en œuvre du contrat d'objectifs sur les champs suivants :

- Expertise, conseils et/ou aide à l'évaluation par les corps d'inspection,
- Formation,
- Soutien à l'innovation et à l'expérimentation,
- Aide des conseillers techniques et des services.

Article 4 : le suivi, l'évaluation du contrat

Le chef d'établissement, et le cas échéant l'IEN adresse(nt) au recteur de l'académie de Lille, sous couvert de l'inspecteur d'Académie, à l'issue de chaque année scolaire, un compte rendu d'exécution du contrat, par exemple au travers du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique prévu par les textes. Un dialogue de suivi sera conduit à mi-parcours, avec l'IA-DASEN compétent, qui doit permettre d'examiner les conditions de mise en œuvre du contrat d'objectifs et réaliser ainsi un bilan d'étape. Les échanges menés dans ce cadre sont le moyen d'analyser les initiatives et les actions pour atteindre les objectifs visés.

Article 5 : durée

Le contrat est prévu pour une durée maximale de 4 ans, à compter du : 1^{er} septembre 2018

Objectif 1 : Consolider les réussites à l'examen et l'orientation des élèves

(Axe académique n°1 : Promouvoir et mettre en œuvre une Ecole inclusive et juste.)

Etat des lieux : Le collège de NORRENT-FONTES présente un taux de CSP défavorisés de 63,8 % en 2017. Les indicateurs sur les résultats obtenus montrent néanmoins une plus-value dans les domaines de :

- Taux de réussite au DNB des élèves issus de familles en CSP défavorisées (écart de 2,5 % en 2016 pour un écart moyen national de 8,3%) ;
- Taux d'orientation en 2GT en progression depuis 2009 pour atteindre 69,5% en 2015 et 67,3% en 2016
- Un constat établi en matière d'orientation des élèves montre que les familles choisissent globalement une poursuite d'études vers les lycées de proximité au détriment d'une orientation réellement construite.

Commentaires : La consultation en ligne des responsables légaux et des personnels montre une forte attente autour des axes :

1. Favoriser la réussite scolaire de tous, notamment des publics les plus fragiles, en consolidant la réussite à l'examen.
2. Déjouer toute forme de déterminisme en matière d'Orientation :
3. Favoriser l'ouverture scientifique. Promouvoir l'égalité filles-garçons en matière d'orientation.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2016 (2015/16)	Indicateur 2017 (2016/17)	Evolution prévue de l'indicateur en 2018	Evolution prévue de l'indicateur en 2019	Evolution prévue de l'indicateur en 2020	Evolution prévue de l'indicateur en 2021	Evolution prévue de l'indicateur en 2022
Ecart entre taux de réussite DNB et taux réussite PCS défavorisé	2,5 % <small>Dpt 6,3 / Fr 8,3</small>	inconnu	2,5 %	1,8 %	1 %	0,5 %	0 %
Taux d'élèves de 3 ^{ème} ayant personnellement demandé un entretien avec la Psy-EN du collège	70/97= 72,2 %	101/109= 92,7 %	94%	96%	98%	100%	100%
Taux d'élèves de 4 ^{ème} ayant personnellement demandé un entretien avec la Psy-EN du collège	19/105= 18,1 %	19/113= 16,8 %	20%	23%	26%	29%	32%
Taux d'évaluations des élèves reposant sur la validation des compétences du socle par rapport au nombre d'évaluations chiffrées	564/3102= 18,2 %	685/3191= 24,5 %	240/996= 24,1 % <small>au 22/03/18</small>	28%	32%	36%	40%
Taux de participation niveau 6 ^o au dispositif Devoirs faits (Rentrée 2017)	Sans objet	Sans objet	34/118= 28,8 %	31%	33%	35%	37%
Taux de participation de l'ensemble du collège au dispositif Devoirs faits (Rentrée 2017)	Sans objet	Sans objet	86/453= 19,0 %	21%	23%	25%	27%
Taux d'heures d'enseignement scientifique dispensé en groupes (référence collège)	5 h / 89,5 h= 5,6 %	5 h / 87,5 h= 5,7 %	9h / 92,5h= 9,7 %	30,5h / 118h= 25,8 %	25%	25%	25%
Taux d'inscription des filles aux activités et ateliers scientifiques.(référence collège)	12 / 35 = 34,2 %	10 / 34 = 29,4 %	11 / 41 = 26,8 %	35%	40%	45%	50%

Axe 1. Favoriser la réussite scolaire de tous, notamment des publics les plus fragiles, en consolidant la réussite à l'examen :

- Lutte contre la difficulté sociale et la grande pauvreté en soutenant activement la campagne de demande de bourse nationale et d'attribution de fonds sociaux.
- Favoriser l'accès au dispositif « Devoirs faits », notamment en direction des publics défavorisés.
- Poursuivre la mobilisation en faveur des actions au bénéfice des élèves à besoins particuliers (Aide personnalisée, module de remise à niveau, dispositif Devoirs Faits, stages de réussite post 3^{ème}).
- Prévenir l'absentéisme dès les premiers signes de décrochage scolaire, favoriser la persévérance scolaire, prendre en considération toutes formes de fragilités (sociale, de santé, liée au handicap, à la grande difficulté scolaire) :
- Mise en œuvre du Projet pédagogique du dispositif "Devoirs Faits";
- Rédaction du Projet de Vie Scolaire, sous la responsabilité de Mme la Conseillère Principale d'Education;
- Mise en œuvre de la Plateforme en ligne D'COL (aide, soutien et accompagnement créé par le CNED pour le cycle 3 en 6ème);
- Favoriser une évaluation positive des acquis scolaires et permettre la construction de l'évaluation pour mettre en avant les stratégies d'apprentissage pour les élèves;
- Mobiliser les professeurs principaux pour expliquer aux familles et aux élèves les modes d'évaluation des élèves.
- Favoriser l'évaluation par compétences au regard des évaluations des connaissances ;
- Généraliser droit à l'erreur et favoriser une évaluation positive des acquis scolaires ;
- Favoriser chez l'élève l'identification des acquis scolaires et des difficultés d'apprentissage

Axe 2. Déjouer toute forme de déterminisme en matière d'Orientation :

- Prendre en compte les compétences au regard des résultats scolaires;
- Lutte contre le déterminisme social en matière d'orientation ;
- Développer les compétences à s'orienter ;
- Développer la connaissance des métiers et des voies de formation en de fin de collège ;
- Développer les actions liées à l'orientation.
- Favoriser les liaisons collège-lycées.

Axe 3. Favoriser l'ouverture scientifique. Promouvoir l'égalité filles-garçons en matière d'orientation :

- Développer les Ateliers scientifiques et l'information autour des métiers scientifiques ; Mettre en œuvre des actions de promotions des Sciences.
- Réduire les stéréotypes de genre. Favoriser l'accès aux formations scientifiques pour les filles par le biais du Parcours Avenir.

Objectif 2 : Promouvoir un climat favorable aux apprentissages

(Axe académique n°2 : Promouvoir et mettre en œuvre une Ecole exigeante et ambitieuse.)

Etat des lieux :

- Le collège Bernard Chochoy est un établissement rural éloigné des villes où se concentre l'offre culturelle.
- Le collège présente des activités périscolaires riches dans le cadre de clubs variés et d'actions diverses en lien avec une population majoritaire
- L'enquête sur le climat scolaire réalisée en 2016 montre des résultats supérieurs de 10 points en moyenne aux valeurs académiques.

Par ailleurs, la consultation en ligne des responsables légaux et des personnels montre une forte attente pour favoriser l'initiative des élèves.

Déclinaison de l'objectif en plusieurs axes (3 au maximum) :

1. Développer le parcours culturel et artistique de l'élève.
2. Lutter contre le harcèlement entre élèves et toutes les formes de violences morales et physiques. Maintenir un climat scolaire favorable aux apprentissages.
3. Favoriser l'initiative et l'expression chez les élèves. Favoriser la démocratie élèves. Développer le parcours d'éducation à la santé et la citoyenneté.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2016 (2015/16)	Indicateur 2017 (2016/17)	Evolution prévue de l'indicateur en 2018	Evolution prévue de l'indicateur en 2019	Evolution prévue de l'indicateur en 2020	Evolution prévue de l'indicateur en 2021	Evolution prévue de l'indicateur en 2022
Taux d'élèves inscrits à l'option LCA pour les niveaux 5°, 4° et 3°	43/311 = 13,8 %	43/314 = 13,7 %	69/335 = 20,6 % au 22/03/18	22%	24%	26%	28%
Taux des élèves inscrits à la certification européenne d'allemand (niveau 3 ^{ème})	12/12 places disponibles = 100 %	12/12 places disponibles = 100 %	12/12 places disponibles = 100 %	100%	100%	100%	100%
Taux de sanctions et de punitions prononcées dans le cadre de la lutte contre le harcèlement	8 / 501 = 1,6 %	16 / 496 = 3,2 %	3,0 %	2,8 %	2,6 %	2,4 %	2,2 %
Taux de punitions ou sanctions prononcées pour manque de respect entre pairs (inclus le harcèlement)	79 / 501 = 15,8 %	97 / 496 = 19,6 %	17 %	16 %	15 %	14 %	13 %
Ecart entre les taux de boursiers et CSP défavorisées (1)	38,8-67,5 = -28,7	26,6-63,8 = -37,2	29,4-63,0 = -33,6	-28	-24	-21	-18
Taux d'attribution de fonds sociaux par rapport au nombre de boursiers	68/164 = 41,5 %	76/113 = 67,3 %	83/133 = 62,4 %	65 %	68 %	71 %	74 %
Taux d'utilisation des espaces de travail en autonomie en lien avec le 3C (projet rentrée 2018)	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>	20 h / 26 h = 76,9 %	100%	100%	100%	100%
Taux de fréquentation du CDI, puis 3C (Rentrée 2018)	27 h / 30 h = 90,0 %	27 h / 30 h = 90,0 %	27 h / 30 h = 90,0 %	100 %	100%	100%	100%
Nombre moyen d'emprunt de livres par élève, référence collège	2152/437 = 4,92	2356/428 = 5,50	2400/453 = 5,30	6	6,5	7	7,5
Taux de licenciés UNSS, référence collège	101/423 = 23,9 %	122/425 = 28,7 %	140/453 = 30,9 %	32 %	34 %	36 %	38

Descriptif de la stratégie déployée pour atteindre l'objectif fixé à destination des élèves et à destination des personnels

Axe 1. Développer le parcours culturel et artistique de l'élève :

- Organiser le parcours culturel et artistique de l'élève au cours des 4 années de collège en mettant en relief les projets interdisciplinaires et ceux en lien avec le centre de ressources du collège ;
- Mettre en œuvre une politique d'ouverture sociale en veillant à la participation aux sorties et voyages quelque soit la situation sociale de l'élève ;
- Planifier et organiser l'offre culturelle inscrite dans le parcours des élèves; diversifier et élargir les domaines artistiques abordés; identifier les grands objectifs de formation.
- Promouvoir les enseignements de complément (Langue et Culture de l'Antiquité, ateliers scientifiques, section européenne en Allemand)

Axe 2. Lutter contre le harcèlement entre élèves et toutes les formes de violences morales et physiques. Maintenir un climat scolaire favorable aux apprentissages.

- Lutter contre les discriminations, les violences sexistes, les intimidations, les brimades, l'utilisation inappropriée des réseaux sociaux numériques, les violences morales et physiques, l'homophobie, le racisme ;
- Rédaction d'un Plan de Prévention de la Violence chez les élèves (PPV).
- Favoriser le bien-vivre ensemble, aider les élèves à développer leur savoir-être. Développer le travail en autonomie et le travail collaboratif autour du Centre de Connaissances et de Culture (CCC ou 3C repris dans l'objectif n°2).

Axe 3. Favoriser l'initiative et l'expression chez les élèves. Favoriser la démocratie élèves. Développer le parcours d'éducation à la santé et la citoyenneté :

- Développer l'autonomie et l'initiative à travers la méthodologie; Favoriser le travail collaboratif.
- Projet du Centre de Documentation et d'Information (CDI) vers un Centre de Connaissances et de Culture (CCC) : 1. Engager une démarche collective et concertée, 2. mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves, 3. Diversifier et personnaliser les ressources et services;
- Maintenir et développer le Conseil de vie collégienne;
- Maintenir la participation des représentants des élèves au Conseil départemental des Collégiens;
- Promouvoir les espaces de travail collaboratif de l'ENT.
- Favoriser la communication entre élèves et notamment entre les élus aux instances.
- Lutter contre les addictions (tabac, drogues, sucres, boissons sucrées); Lutter contre l'obésité; Promouvoir les valeurs de la Laïcité, la Démocratie, les valeurs de la République; Développer les instances citoyennes participatives des élèves; Favoriser le sport extrascolaire (UNSS) ...
- Promouvoir les parcours "Educatif de Santé" et "Citoyen" des élèves. Mobilisation autour du Prix "NON au harcèlement"; Opération « GreenCook » (lutte contre le gaspillage alimentaire); Promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD); Education à la sécurité routière, ESR (ASSR 1 & 2); Les gestes qui sauvent, Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Communication : Relayer les Projets de Restauration scolaire (opérations "Manger autrement", « GreenCook » - réduction des déchets alimentaires)
- Promouvoir et soutenir le sport scolaire (UNSS)

Objectif 3 : Maintenir et développer l'usage pédagogique du numérique

(Axe académique n°3 : Promouvoir et mettre en œuvre une Ecole performante.)

Etat des lieux :

Dans un contexte de proximité d'établissement privé (Aire/s Lys à 7 km), la performance et la modernité sont des atouts majeurs d'attractivité et d'amélioration du service publique proposé au collège de Norrent-Fontes.

Commentaires :

Le collège Bernard Chochoy est fortement investi dans l'usage des outils numériques. Labellisé « Collège connecté (COCON) » par le Ministère en 2013, les usages numériques au sein des apprentissages et dans la communication aux familles sont d'ores et déjà bien ancrés.

Axe de travail : Favoriser l'usage pédagogique du numérique au collège et pour le travail personnel des élèves; Maintenir et développer les outils numériques de communications internes et en direction des familles.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2016 (2015/16)	Indicateur 2017 (2016/17)	Evolution prévue de l'indicateur en 2018	Evolution prévue de l'indicateur en 2019	Evolution prévue de l'indicateur en 2020	Evolution prévue de l'indicateur en 2021	Evolution prévue de l'indicateur en 2022
Taux d'utilisation des comptes élèves de l'ENT	94,5 %	95,6 %	99,3% au 22/03/18	99,6%	99,8%	100%	100%
Taux d'élèves ayant au moins un responsable avec un compte ENT utilisé	68 %	76 %	81,9 % au 22/03/18	84%	87%	91%	94%
Nombre de stages d'enseignants en matière de numérique	4	3	3	3	3	3	3
Taux de participation aux stages d'enseignants en matière de numérique	100% (réforme collège)	20%	25%	25%	25%	25%	25%
Nombre d'actions de liaisons entre le collège et les écoles du 1 ^{er} degré	4	3	4	4	4	4	4

Descriptif de la stratégie déployée pour atteindre l'objectif fixé à destination des élèves et à destination des personnels

- Développer le numérique en tant qu'outil permettant à l'élève de développer des stratégies d'apprentissage et d'autonomie.
- Favoriser les liaisons entre le collège et les écoles du 1er degré sur les pratiques enseignantes liées au numérique.
- Utiliser le numérique en appui de l'enseignement linguistique.
- Poursuivre la généralisation des usages numériques liés à l'ENT : Agenda, actualités, espaces de travail des élèves et des classes, travail collaboratif; Serveur Pronote : absences élèves, notes, évaluations des compétences, emplois du temps, cahiers de textes numériques.
- Développer et favoriser les formations liées au numérique proposées aux enseignants;

Fait à _____, en trois exemplaires, le :

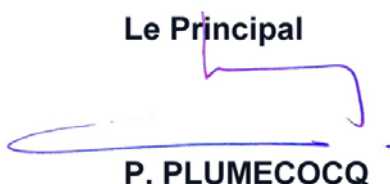
Le Recteur de l'Académie de Lille : visa de l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des services
de l'Education nationale du

Le Chef d'établissement:

L'Inspecteur de l'Education Nationale
(pour les EPLE ASSOCIANT LES ÉCOLES)

P. PLUMECOCQ

Le Principal



P. PLUMECOCQ